

# 333 Epreuve Ecrite Disciplinaire Appliquée - partie disciplinaire

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 15.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Langues et cultures étrangères